



Orientation Santé Sécurité Environnement 2017

Le mot de Joel Migeon, Directeur d'Agence Travaux

« La mise en œuvre de nos produits sur les chantiers, nécessite des moyens de levage et d'échafaudage appropriés.

Pour se faire, les adéquations matériels doivent être réalisées suivant les documents mis à disposition.

Chaque utilisateur se doit de respecter les règles et les notices d'utilisation des matériels et d'en assurer leur bonne conservation sur site. »

Le mot de John Van Boven, Directeur Production

« La circulation au poste s'est avérée être une des premières causes de nos accidents. Chacun doit veiller à ce que son poste de travail soit rangé et que les allées de circulation soient dégagées.

Les dispositifs de sécurité sur les machines sont à respecter. Volontairement les ignorer n'est pas tolérable et il appartient à chacun d'utiliser les machines dans les bonnes conditions. »

Nous devons :

- Poursuivre l'amélioration de notre système de management, en adéquation avec la norme OHSAS 18001 ;
- Tendre vers le 0 accident ;

Taux de fréquence :

TF personnel salarié	2013	2014	2015	2016	Objectif 2017
GROUPE GOYER	11.8	17.2	9.6	15.6	12
DEFOR	12.9	15.8	16.5	18.8	16

TF personnel intérimaire	2013	2014	2015	2016	Objectif 2017
GROUPE GOYER	19.7	42.4	54.2	19.1	15

**Taux de gravité :**

TG personnel salarié	2013	2014	2015	2016	Objectif 2017
GROUPE GOYER	0.61	1.13	0.96	0.90	0.80
DEFOR	0.14	0.28	0.48	0.20	0.15

TG personnel intérimaire	2013	2014	2015	2016	Objectif 2017
GROUPE GOYER	0.11	0.30	0.42	0.12	0.10

Pour atteindre ces objectifs nous réalisons les actions suivantes :

- La présence terrain est un axe majeur de la prévention des risques quels qu'ils soient et de la communication avec tout le personnel ;
 - la production continue à développer les espaces ilots et métier ; le renforcement de l'équipe QHSE sur le terrain sera un axe de progrès ;
 - les travaux continuent avec la présence terrain de l'animatrice QHSE,
- Les formations/sensibilisation en interne vont continuer sur le métier, la qualité et la prévention ;
- Notre plan d'action annuel de prévention, réalisé en collaboration avec les membres du CHSCT ; suivi et mesuré ;

Nous continuons de plus à réaliser nos actions proactives afin de prévenir les accidents et maladies professionnelles :

- Les causeries sécurité Travaux ;
- Les espaces ilots/métiers Production ;
- Les visites/audits Travaux et Production ;
- Les audits internes du système et/ou audits de certification ;

Benoît DE RUFFRAY
Président

John VAN BOVEN
Directeur Production

Fougères/Bièvre, le 15/03/2017.

Dominique GOYER
Directeur Général Adjoint

Joel MIGEON
Directeur d'Agence Travaux